

« Agir ensemble pour l'accès de tous aux loisirs éducatifs »

Condition enfantine et loisirs éducatifs. Droit à l'éducation, à la culture et aux loisirs. Inégalité d'accès aux loisirs éducatifs. Complémentarité des actions éducatives. Interventions publiques.

Besoins éducatifs particuliers, handicap.

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble, pour l'éducation ! » les Francas appellent à une plus forte prise en compte des enfants à besoins particuliers dont les enfants en situation de handicap, ainsi qu'à une plus grande accessibilité des structures d'accueil et à une mixité des publics.

Les conditions à réunir pour un accueil de qualité des enfants en situation de handicap dans un espace éducatif.

Quelles prises en compte dans les projets de politique éducative locale ou associative ?

(Pourquoi ? le sens)

Des lois, des rapports :

- Loi 2005 (Droit à la compensation, accès à la citoyenneté, accessibilité, droits communs : loisirs, scolarité, culture...),
- Loi 2013 Inclusion, passerelles (Fédérer les partenariats et mutualiser les moyens),
- O sans solution, rapport Piveteau.

Pour quel projet de société ?

- Inclusive ou pas ?

En questionnant et en prenant en compte :

- Les moyens accordés (Financier, humain et formations, aménagement des lieux d'accueils),
- La disparité sur les différents territoires,
- Le périmètre d'intervention (territoire),
- L'analyse des bassins de vie (identification des besoins et demande des familles),
- L'évaluation des différents partenaires,
- La dynamique de réseaux.

En définissant :

- Les modalités d'action et d'évaluation
- La qualité d'accueil voulue

En animant :

- La participation, échange autour du projet global de l'enfant,
- La cohérence du projet et en fédérant les acteurs autour de valeurs et objectifs communs.

Quelles prises en compte dans les démarches pédagogiques de nos structures d'accueil ?

(Comment ?)

Avec les Familles

- Rencontre individuelle en amont
- Identifier les besoins de l'enfant et ses compétences (pour éviter la mise en échec)
- Identifier les attentes de la famille

Avec les équipes (construire le projet d'accueil)

- Faire un accueil progressif, se laisser le temps d'observer et de découvrir l'enfant
- Sensibiliser tous les enfants
- Prévoir des temps de sensibilisation, d'échanges, de rencontre régulière en équipe pluridisciplinaire.
- Définir les modalités d'inclusion de chaque enfant.

Quelles approches en termes de formation sont nécessaires ?

(Les besoins)

Des besoins identifiés

- Déconstruire les représentations des équipes (appréhensions, regard).
- Adaptation de l'accueil (réflexion avant, pendant, après avec les familles, les enfants, l'équipe + partenaires : éducation spécialisée, école éducation nationale)
- Echanges de pratiques à partir de situations concrètes
- Sur les postures, modulation du cadre de fonctionnement pour les équipes

Comment ?

- Mise en place de partenariat (asso, pro)
- Utilisation d'outils et de malles pédagogiques avec les équipes, les enfants (chevalet des Francas, vidéos de sensibilisation, jeux)

Des partenaires identifiés

- Dans les landes -> JPA + Francas Handiland
- En Lot et Garonne -> solincité, tomenfontphare, CAF (FPT), trisomie 21, Planète autisme...
- Dans les Pyrénées Atlantiques : Handiressources, Elgarrekin

Quelles interactions entre les différents acteurs éducatifs ?

(Avec qui ?)

